

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024



Le Réseau Bio
Centre-Val de Loire

LA BIO QUI SÈME L'AVENIR :
écologique, solidaire, innovante



• GRAB de BIO CENTRE •
Les Agriculteurs BIO de la Région Centre



ÉDITO

Le conseil d'administration et l'équipe de Bio Centre ont le plaisir de vous présenter le rapport d'activité de notre association pour l'année 2024.

Celle-ci aura une nouvelle fois été très éprouvante pour les agriculteur-rices biologiques et les autres acteurs de nos filières. Aux difficultés persistantes du marché, se sont combinés une année météorologique hors norme avec un déficit d'ensoleillement et des excès d'eau qui ont lourdement pesé sur la qualité et la quantité des productions (plus particulièrement en grandes cultures et en viticulture). Le changement climatique n'est malheureusement plus une menace mais une réalité qui, année après année, se donne à voir dans toute sa complexité. Si cette conjoncture particulière a permis une amélioration des prix dans certaines filières et un épurement des stocks en grandes cultures, la situation économique de nombreuses fermes reste très complexe. La vente directe et la transformation à la ferme constituent des clés importantes de la résilience mais elles ne peuvent s'appliquer à tout-e-s. Fait quasiment inédit, la surface agricole utile bio (-1,8%) et le nombre de fermes bio (-0,6%) ont reculé en 2023 en Région Centre-Val de Loire. Pour les acteurs de l'aval, c'est une deuxième année consécutive de baisse (-3,1%) et il est à craindre que les chiffres 2024, qui seront présentés au mois de juin par l'Agence Bio, marquent à nouveau un léger recul.



Plus que jamais, l'agriculture biologique peut être reconnue comme l'outil majeur pour répondre aux défis de la transition agroécologique. Pour preuve, le 10 juin dernier, l'ITAB a présenté l'actualisation de son étude sur les externalités positives de l'AB, synthèse de près de 800 articles scientifiques. Celle-ci a permis de montrer que l'agriculture biologique joue un rôle déterminant dans la diminution des externalités négatives de l'agriculture en termes de préservation des ressources naturelles, du climat et de la santé humaine. Dans ces conditions, le soutien technique et humain apporté par le Réseau Bio Centre-Val de Loire à ses adhérents est plus nécessaire que jamais. Les représentants de la filière bio sont également très investis à l'échelle régionale et nationale, dans la discussion avec les pouvoirs publics afin que ces derniers prennent toutes leurs responsabilités dans la crise que nous traversons. Il est notamment essentiel que les fonds non consommés, du fait du fort ralentissement des conversions bio, soient réinvestis dans le soutien aux fermes et aux filières bio.

En effet, du côté de la consommation, la reprise s'est confirmée en 2024 en vente directe et en magasins spécialisés bio (avec une hausse de 5,3%). Certains indicateurs montrent également une reprise de la demande en grande distribution. Pourtant, dans la plupart des enseignes, le déréférencement des produits bio se poursuit, ce qui freine la reprise. C'est finalement dans le secteur de la restauration collective que la part des produits bio augmente le plus rapidement, avec près de 9 % de croissance en 2023. Avec l'accompagnement de Bio Centre, des établissements et des collectivités de plus en plus nombreux dans notre région démontrent qu'il est possible d'atteindre et de dépasser les objectifs de la loi EGAlim (20% de produits bio dans les approvisionnements de la restauration collective), tout en maîtrisant les coûts. Pour autant, l'atteinte des objectifs au niveau national est loin d'être respectée, ce qui représente donc un potentiel conséquent de débouchés pour nos produits.

Dans les fermes, dans les cuisines collectives, comme dans celles des consommateurs, les changements vertueux de pratiques agricoles et alimentaires sont possibles. Soutenus et accompagnés conjointement par les acteurs agricoles, les pouvoirs publics, les collectivités et les citoyens, ils permettront une véritable transition agroécologique. Le développement de l'agriculture biologique est indispensable pour lutter efficacement contre la dette environnementale qui s'alourdit chaque jour un peu plus.

Alors, à l'instar de l'Agence Bio et de sa nouvelle campagne de communication « c'est BIO la France ! », faisons ensemble de 2025, l'année où producteurs et consommateurs se retrouvent autour du plaisir et de la fierté de consommer des produits issus de nos territoires et garants de leur avenir environnemental, social et économique.



SOMMAIRE

- 04.** Les temps forts de l'année 2024
- 05.** Le projet associatif du Réseau Bio Centre-Val de Loire
- 06.** Le Réseau Bio Centre-Val de Loire
- 07.** Le Réseau Bio Centre-Val de Loire, partenaires des politiques agricoles et alimentaires
- 08.** Axe 1 | Produire et vendre bio
- 12.** Axe 2 | Agir sur mon territoire
- 14.** Axe 3 | Consommer bio
- 15.** Axe 4 | Animation et coordination
- 16.** Les chiffres de la bio

Le rapport d'activité est une édition Bio Centre.
Cité de l'Agriculture : 13 Avenue des Droits de l'Homme - 45921 Orléans Cedex 9

Directeur de publication : Thomas Prigent
Conception et réalisation : Justine Pouradier
Rédaction : les équipes de Bio Centre
Crédits photos : droits réservés, photothèque Bio Centre Didier Gentilhomme - Phil.Montigny - Betty Verneau



Avec le soutien financier de :



TEMPS FORTS 2024



Appel à Manifestation d'Intérêt #BioReflexe

29 avril 2024

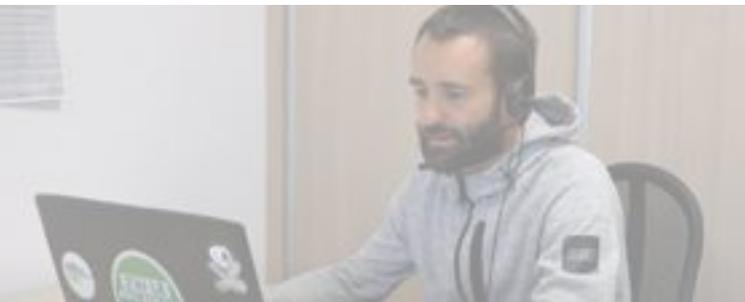
Un budget de 50.000 euros a été obtenu pour le déploiement de la campagne #BioReflexe en Région Centre-Val de Loire.



Memento bio

Septembre 2024

Fruit de la collaboration entre la Direction Régionale de l'Alimentation et de la Forêt (DRAAF), Bio Centre et la Chambre d'agriculture Centre-Val de Loire, le Memento Bio est une synthèse des données existantes sur les filières biologiques en Centre-Val de Loire.



Labellisation Territoires Bio Engagé

Au cours de l'année 2024

Plus d'une dizaine d'établissements et de collectivités ont obtenus le label Territoire Bio Engagé et / ou Établissement Bio Engagé.

Le Grand Festival du Maraichage

19 & 20 mars 2024

Les 19 et 20 mars, plus de 200 participants ont participé à l'événement. Des dizaines de démonstrations de matériels et de tables rondes ont eu lieu, ainsi que deux conférences, de très nombreux témoignages et une vingtaine d'exposants présents.



Bio Tour

27 & 28 septembre 2024

Une tournée de sensibilisation au cœur des territoires. A travers des ateliers, des échanges et des dégustations, le BIO TOUR a fait étape à Orléans puis à Tours, poursuivant ainsi sa mission de proximité et de pédagogie en région Centre-Val de Loire.



Première formation 100 % distancielle

7 novembre 2024

«Développer un atelier myrtille bio en complément de son activité maraîchère» est la première formation 100 % distancielle proposée par Bio Centre, permettant à nos formateurs de dépasser les frontières de la région Centre Val de Loire.



PROJET ASSOCIATIF DU RÉSEAU BIO CENTRE-VAL DE LOIRE

FINALITÉS

Le Réseau Bio Centre-Val de Loire :

- regroupe et représente tous les acteurs économiques de l'agriculture biologique ;
- accompagne le développement économique de la filière biologique régionale ;
- porte la dynamique régionale pour construire une filière durable ;
- participe à un développement territorial harmonieux.

En agissant à la fois sur le mode de production et sur le mode de consommation et en portant des valeurs humanistes, le Réseau Bio Centre-Val de Loire contribue à l'émergence d'un développement humain durable.



VALEURS ET PRINCIPES

Les membres du Réseau Bio Centre-Val de Loire se retrouvent autour de leur volonté de :

- développer l'agriculture biologique partout et accessible pour tous ;
- assumer leur responsabilité vis-à-vis de la nature et des équilibres écologiques ;
- promouvoir des valeurs humanistes.

Les valeurs et principes généraux, auxquels les membres adhèrent, se traduisent dans les actions quotidiennes des associations et par la mise en oeuvre des principes suivants :

- l'association est au service de ses membres
- le principe de la décision collective
- le principe de la communauté de savoirs et de compétences
- le principe de coopération

Tous les membres du Réseau ont vocation à partager dans ses grandes lignes les valeurs et principes qui y sont promus. Les acteurs économiques professionnels doivent, soit être certifiés «agriculture biologique», soit manifester une intention forte et un engagement pour cette certification.

Le Réseau Bio Centre-Val de Loire inscrit sa stratégie en trois axes opérationnels, complétés d'un axe de gouvernance :

axe 1

produire et vendre

Accompagner les acteurs économiques dans leur développement et la structuration des filières longues et de proximité.

Cet axe s'adresse à ceux qui s'installent, qui convertissent leur exploitation ou entreprise, qui veulent se développer. Les actions permettent d'apporter de l'information, de la formation, du conseil technique et économique, des moments d'échanges entre professionnels et des projets collectifs.

axe 2

agir sur mon territoire

Accompagner les collectivités territoriales pour développer leurs interactions avec l'agriculture biologique et favoriser son développement.

Il s'agit d'accompagner les acteurs des territoires dans la connaissance et l'intégration à leurs politiques publiques des ressources de l'agriculture biologique. Une priorité est donnée aux zones à enjeux eau et à l'introduction de produits biologiques dans la restauration collective.

axe 3

consommer bio

Communiquer vers les consommateurs pour sensibiliser aux nombreux bénéfices résultants de l'alimentation biologique en matière de santé, d'environnement, de climat et d'économie locale.

Cet axe permet la mise en place de campagnes d'informations, d'animation et événements pour sensibiliser et mobiliser les consommateurs en s'appuyant notamment sur le lien aux producteurs et à leur bassin de vie.

axe 4

animation et coordination

Cette fonction transversale permet, en lien avec les têtes de réseaux nationales, FNAB et Agence Bio, de veiller à une mobilisation optimale des ressources de l'ensemble du Réseau régional dans la mise en oeuvre des trois premiers axes ci-contre.

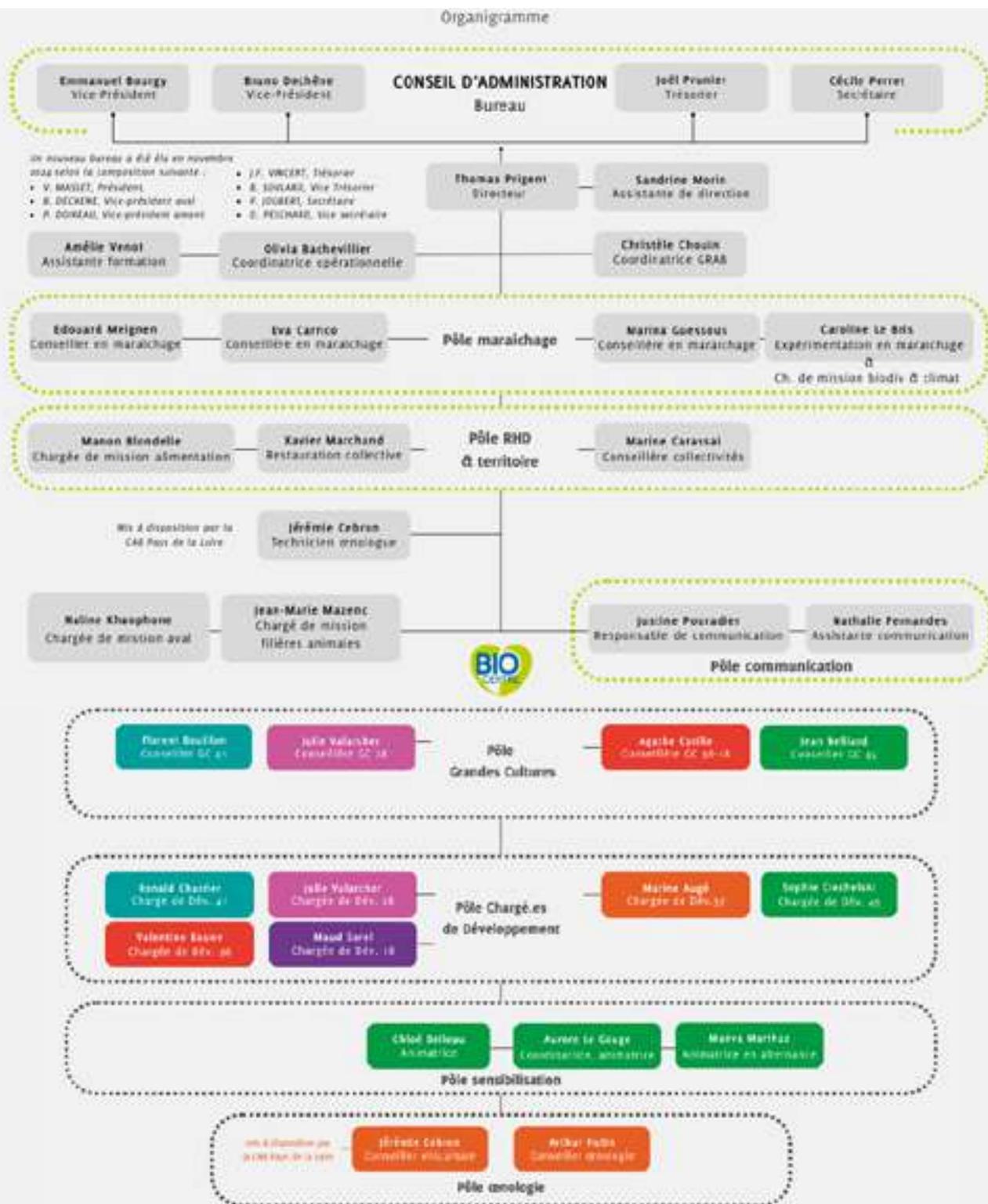
LE RÉSEAU BIO CENTRE-VAL DE LOIRE

Le Réseau Bio Centre-Val de Loire est structuré en organisations départementales (les 6 Groupements d'Agriculture Biologique départementaux et l'interprofession du Cher, Bio Berry) fédérées par l'association régionale Bio Centre regroupant tous les acteurs de la filière bio régionale, pour représenter et animer l'activité de tous les acteurs de l'agriculture biologique ;

Contribuer au développement et à la structuration de la filière bio régionale. Le Réseau se déploie dans les départements et développe les actions pour répondre aux besoins qui s'expriment localement, tout en gardant une cohérence régionale.



Bio Centre organise la concertation entre les acteurs économiques de la bio régionale. Notamment au travers de son conseil d'administration structuré en collèges représentant les divers acteurs de la filière biologique régionale : agriculteurs, transformateurs (industriels, artisans), distributeurs et consommateurs.



LE RÉSEAU BIO CENTRE-VAL DE LOIRE, PARTENAIRE DES POLITIQUES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES RÉGIONALES

En tant que tête de réseau régionale, notre Réseau est l'interlocuteur principal du Conseil Régional et de la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt sur les questions relatives à l'agriculture et à la filière bio.

Participation aux comités régionaux

Le Réseau Bio Centre-Val de Loire apporte son expertise de la filière bio au sein des différents comités régionaux relatifs aux politiques agricoles, où sont établies et pilotées les politiques publiques agricoles : Comité Bio, Agro-Environnemental et Climatique (CRAEC), Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations agricoles (PCEA), Economie Agricole et Rurale (COREAMR), Installation Transmission (CRIT), Comité régional Recherche Développement Formation (COREDEF). Les administrateurs et salariés du Réseau y représentent et y promeuvent les spécificités et les enjeux de la filière bio.

Participation aux CAP Filières régionaux

Les Cap Filières sont le principal outil de la mise en oeuvre de la politique agricole du Conseil Régional. Ils réunissent l'ensemble des acteurs pour permettre la programmation et le pilotage technique et financier des actions d'accompagnement et de développement de chaque filière agricole en région. Les administrateurs et salariés du Réseau Bio sont parties prenantes des instances de 12 CAP filières régionaux (bovin viande, bovin lait, viandes blanches, caprin, ovin, apiculture, grandes cultures, légumes, semences, fruits, viticulture, pisciculture). Les représentants du Réseau Bio s'appuient sur le travail des chargés de mission au contact des acteurs économiques et sur celui des commissions régionales du Réseau Bio (maraichage, grandes cultures, viticulture, arboriculture, élevage), pour identifier les besoins de la filière bio régionale et les porter au sein des Cap Filières. Les structures du Réseau Bio participent également à la mise en oeuvre de certaines actions définies en Cap Filière.



Participation à la stratégie alimentaire régionale aux CAP Filières régionaux

Depuis 2018, en lien avec les objectifs de l'État (loi EGalim) et de la Région, le Réseau Bio Centre-Val de Loire déploie une stratégie pour l'alimentation durable. L'axe principal de cette dernière est l'introduction de produits biologiques régionaux dans les restaurants collectifs. En lien étroit avec les Plans Alimentaires Territoriaux, notre équipe Territoires accompagne les collectivités à chaque étape de la démarche (approvisionnements, formation des cuisiniers, adaptation des équipements, accompagnement à l'élaboration des marchés publics et des menus, sensibilisation des convives).

Le Réseau Bio Centre-Val de Loire, observateur de la filière bio en région Centre-Val de Loire

En 2021, le Réseau Bio a participé, avec la DRAAF et la Chambre Régionale d'Agriculture, à la création de l'Observatoire Régional d'Agriculture Biologique (ORAB). Il participe à la fiabilisation et à la formalisation des données concernant la production et la consommation bio.

LA CONSOMMATION BIO | Quelques points de repères

S'il y avait deux chiffres à retenir pour illustrer la consommation bio en 2024, ce serait les suivants :

- 0,4% : l'évolution de la consommation bio sur l'année passée.

En effet, la part du bio dans les dépenses alimentaires des Français a légèrement diminué, passant de 6% à 5,6%. Attention cependant aux conclusions hâtives : cette diminution s'inscrit dans un contexte où les dépenses alimentaires des Français ont diminué de 4,7% en 2023.

Et 71% : c'est la part des aliments bio consommés en France qui sont produits sur le territoire national. La production locale reste donc un pilier majeur du bio en France et fait de la bio la réponse la plus adaptée aux attentes sociétales et environnementales des consommateurs.



MARAÎCHAGE | Le Grand Festival du Maraichage Bio

Plus de deux cents participants, une vingtaine d'exposants, deux conférences, des dizaines de démos, douze tables rondes et de très nombreux témoignages. Que du bonheur pour cette seconde édition du Grand Festival du Maraichage Bio. Un grand moment d'échange et de convivialité pour notre réseau.

Des successions culturales sans travail du sol à la mutualisation de l'équipement en CUMA, en passant par les couverts végétaux, les outils de vente en ligne ou encore les champignons comme complément de gamme, tant de sujets qui ont animés les tables rondes pendant ces deux journées.

Côté démonstrations de matériels, celles-ci étaient organisées par pôle regroupant une même étape de l'itinéraire technique : du semis à la récolte en passant par le travail du sol et le désherbage avec les précieux témoignages et conseils d'utilisateur. Ainsi, côté semis/implantation, c'est plus de cinq semoirs et trois planteuses en démo. On pouvait aussi retrouver les principales références de microtracteurs en région ou encore des outils auto-construits comme le landoryfort (récolteuse à doryphores).

L'ergonomie était le sujet au cœur des préoccupations, avec des présentations de diverses brouettes électriques, outils d'assistance électrique, épandeurs, pinces à palisser, récolteuse à mesclun etc.. Deux conférences "Marchés et filières, dynamiser la filière bio" avec Laure Verdeau (Agence Bio) et "Résilience au changement climatique sur ma ferme" (FNAB et FRAB AURA) ont permis de riches échanges sur les grandes questions d'avenir qui fédèrent la filière.

Et en Centre-Val de Loire ?

La consommation de produits bio en Centre-Val de Loire connaît une stabilisation après deux années de recul. En effet, bien que les volumes aient diminué, l'inflation a permis de compenser cette baisse en termes de valeur. Sur le plan de l'engagement des entreprises, 61 nouvelles initiatives ont été recensées dans le secteur aval du bio, soit une augmentation de 6,7% entre 2022 et 2023.

Bémol cependant, la fermeture de magasins bio reste une réalité. En France, 4,56% des magasins spécialisés ont disparu, soit 129 établissements. En Centre-Val de Loire, ce sont 4 magasins qui ont fermé leurs portes, alors qu'une seule ouverture a été recensée en 2024. Notre région se situe ainsi au 12e rang du classement national des régions en termes de nombre de magasins spécialisés bio (MSB), juste avant les DOM-TOM et la Corse.

En moyenne, la région dispose de 2 à 3 points de vente pour 100 000 habitants. La surface cumulée des magasins bio spécialisés atteint 19 548 m² (- 840 m² par rapport à 2023).

Dans toute cette effervescence productive de cette édition 2025, on n'oubliera pas la soirée festive rythmée par l'énergie partagée du groupe "Rien dans ton folk", tous les participant(e)s qui ont apporté leurs témoignages pendant les tables rondes et démos, ni le superbe accueil de l'équipe de l'Entraide Berruyère. Encore un grand merci à tous et à bientôt pour une 3ème édition !



MARAÎCHAGE | Expérimentation sur les fermes maraichères

8 problématiques ont été travaillées en 2024 sur 14 fermes maraichères du Réseau Bio Centre-Val de Loire.

Les méthodes de lutte alternatives aux ravageurs étaient à l'honneur, avec des solutions toujours difficiles à trouver, contre des ravageurs qui ne se lassent pas de nos légumes.

Bio Centre participe au projet Alterspino, financé par le ministère et piloté par la FNAB, pour identifier des solutions de lutte alternatives au spinosad, notamment contre les doryphores sur les pommes de terre. Des nématodes ont été testées et pourraient être adaptées à des fermes bien équipées pour leur pulvérisation.

Les modalités d'utilisation du landoryphore (cf photo) sont également étudiées. Cette lutte mécanique, qui semble la plus pertinente sur les plus petites fermes, sera étudiée plus précisément en 2025.



MARAÎCHAGE | Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales (PPAM)



L'animation du groupe PPAM s'est poursuivie en 2024, avec la réalisation de 2 réunions techniques, mais aussi d'un voyage d'étude en Maine-et-Loire.

Durant deux jours, 15 producteurs et productrices se sont rendus dans ce département voisin afin d'y rencontrer des producteurs ayant travaillé sur la mutualisation, que ce soit de façon informelle entre voisins, ou de façon plus structurée via l'association PPAM Bio d'Anjou. De quoi nourrir les réflexions de mutualisation au sein du groupe ! Sans compter que les voyages d'étude sont une très bonne occasion de renforcer la cohésion du groupe : un nouveau voyage est d'ailleurs prévu en Franche Comté en 2025.

ÉLEVAGE | Le Programme Européen pour l'Innovation (PEI) Sobriété

Le PEI (Programme Européen pour l'Innovation) Sobriété, initié par Bio Centre et l'Inrae de Bourges avec sept partenaires, s'est terminé en 2024. Son objectif était de mettre en place une conduite de troupeau ovin qui soit économe tout en assurant un revenu pour l'éleveur.

Parmi les actions conduites dans le cadre du PEI, figurait la réalisation d'un essai sur la ferme expérimentale de l'Inrae de Bourges pendant 2 ans. 400 brebis ont eu des mises-bas en septembre-octobre (désaisonnement). Elles sont rentrées en bâtiment un mois avant l'agnelage et un mois après, les 10 autres mois étant au pâturage. L'objectif était de valoriser au maximum les fourrages et de distribuer le minimum de concentré, aussi bien pour les mères que pour les agneaux.

Quant à l'alimentation des brebis avant et après agnelage était à base de foin et d'enrubanné de luzerne, et 600 g d'orge. Pendant l'automne et l'hiver, les brebis pâturaient des couverts végétaux et des prairies. Les agneaux étaient avec les mères sur les couverts. A partir du sevrage, ils allaient sur des couverts, ou si ces derniers n'étaient pas assez présents, ils recevaient de l'enrubannage de luzerne et un mélange 70 % d'orge et 30 % de féverole produits sur la ferme. Pendant les 10 mois de pâturage aucun concentré n'a été distribué. Les agneaux ont été vendus de février à avril. Ils ont pesé en moyenne 18,5 kg de carcasse,

et 87 % d'entre eux ont été classés R2/R3 (race romane et berchon de l'Indre). Ils correspondaient entièrement à la demande de la filière.



SUITE - ÉLEVAGE | Le Programme Européen pour l'Innovation (PEI) Sobriété

Les résultats technico-économiques ont été :

- 96 kg de concentré par brebis ont été distribués au total. La moyenne observée dans le réseau Inosys est de 235 kg.
- La marge brute par brebis a été de 130 euros (prime ovine incluse). La moyenne observée dans le réseau Inosys était de 95 euros/brebis. Il est possible de conduire des ovins en valorisant au mieux les fourrages et en obtenant de bons résultats économiques. Mais cela nécessite de disposer de bons fourrages pour la période automne-hiver. Il faut également avoir de bonnes prairies car la réussite des couverts végétaux n'est pas garantie chaque année.

Enfin, cet essai a été complété par la suite par une étude sur le bien-être animal pendant le pâturage hivernal. Aussi bien les brebis que les agneaux sont en bonne santé : bon état corporel (NEC), une peau sèche sous la laine même avec une laine humide, 5 % de boiterie et aucun problème respiratoire. Leur comportement naturel n'est pas perturbé : les animaux sont paisibles, n'ont pas d'expression de nervosité et sont sociables.

Les ovins qui restent au pâturage pendant l'hiver ne souffrent pas de cette situation, comme nous pouvons le constater avec d'autres travaux qui ont montré les mêmes résultats.

FORMATIONS | Certification Qualiopi et Qualicert

Bio Centre est un organisme de formation certifié Qualiopi et Qualicert. Notre offre de formation concerne deux domaines :

AGRICOLE

47 formations ont concerné le domaine agricole pour un total de 511 participants dont des formations sur les filières :

- maraîchage,
- grandes cultures,
- élevage,
- PPAM,
- viticole.

Ainsi que 10 formations transversales (calcul prix de revient, commercialisation, fonction employeur).

Publics visés :

- chefs d'exploitation,
- salariés agricoles,
- porteurs de projets agricoles.

Cette activité de formation est concentrée sur les mois de novembre à mars.

RESTAURATION COLLECTIVE

16 formations ont concerné le domaine de la restauration collective pour un total de 127 participants essentiellement sur les thématiques de :

- l'introduction et le développement des menus végétariens et des produits bio dans les cantines.

Publics visés :

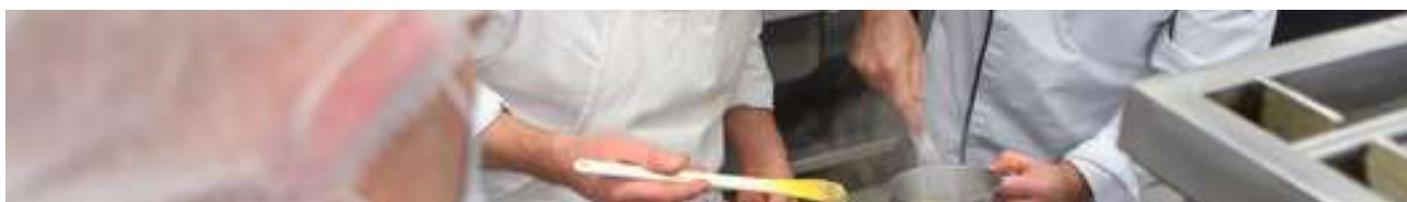
- **agents de collectivités** locales impliqués dans la production culinaire.



Les formations sont organisées par les salarié-e-s du Réseau Bio Centre-Val de Loire avec l'appui organisationnel, pédagogique et administratif d'Olivia Bachevillier, responsable de la formation et Amélie Venot, assistante de formation. Ces formations intègrent souvent l'intervention d'un ou plusieurs expert-e-s extérieur-e-s. En 2024, 80 formations ont été organisées par le Réseau. 63 formations ont effectivement eu lieu (17 formations ont dû être ajournées compte tenu d'un nombre trop faibles de participants).

** Toutes les informations relatives aux formations proposées par Bio Centre sont consultables sur notre site internet.*

Les formations sont principalement financées par les Opérateurs de Compétences (OPCO), VIVEA (chefs d'exploitation agricole) et OCAPIAT (salariés du secteur agricole) pour le domaine agricole et par le Centre National de Formation de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) pour les agents des collectivités.



AIDES AUX PRODUCTEURS | Nos actions concernant les aides à l'agriculture biologique

Au niveau régional, Bio Centre est représenté dans différentes instances dans lesquelles il est question d'aides agricoles :

- la CRAEC,
- le comité bio,
- les comités FEADER et SIAP,
- le CRIT,
- les CAP filières.

La nouvelle PAC et la redistribution des autorités de gestion administratives, ont redessiné les dispositifs de soutien. Bio Centre a donc été sollicité pour porter les besoins spécifiques liées à l'AB régionale (notamment sur les critères de priorisations et d'éligibilité) et participer aux arbitrages éventuels. La participation et le suivi de l'ensemble des dispositifs, a permis de transmettre les informations aux GAB départementaux et de mieux conseiller les différents acteurs bio.

Une commission « aides et réglementation » mensuelle, proposée à l'ensemble du Réseau Bio Centre-Val de Loire, permet de mettre en commun les questionnements et informations afin de préciser et compléter l'approche régionale.

FUTURS BIO 2024

Au regard des réalités et des perspectives nationales de réduction du nombre de fermes et d'exploitants agricoles (baisse annoncée de 100.000 agriculteurs et agricultrices entre 2020 et 2030) et des enjeux environnementaux auxquels les externalités positives de la bio peuvent répondre, tout ou partie, l'installation agricole est une priorité nationale et régionale. Au niveau régional, plus d'un tiers des installations se font directement en bio mais le nombre reste insuffisant pour couvrir simplement les départs en retraite prévus ces prochaines années. En complémentarité des acteurs historiques de l'installation agricole, Bio Centre et les GAB interviennent à plusieurs niveaux :

- très en amont de l'installation, en intervenant auprès des apprenants. Différentes interventions récurrentes ou non, sont organisées chaque année dans les établissements d'enseignement agricole. Que ce soit pour présenter les principes de la bio, pour présenter des projets ou encore pour accompagner techniquement les fermes de ces établissements, ces interventions permettent de dépasser les idées préconçues et de présenter la technicité de l'AB. Pour inclure les apprenants et les équipes pédagogiques dans la dynamique régionale du réseau bio, les assemblées générales de Bio Centre s'organisent dans un établissement différent chaque année. En 2024, l'assemblée générale de Bio Centre a été organisée à Naturapolis (36). Le débat, choisi et piloté par des élèves de 1ère sous la houlette de Madame de Roquefeuille, « Empreinte carbone et AB » sous le format de table ronde afin d'avoir une vision globale de filière.
- Auprès des porteuses et porteurs de projet. Dès les premières réflexions, ces futurs agriculteurs et agricultrices sont informés des groupes d'échanges, des formations et des accompagnements possibles dans le réseau.

En 2024, Bio Centre s'est particulièrement investi pour :

- la MAEC bien-être animal en élevage monogastrique, cette mesure, financée par la DRAAF est portée par Bio Centre en partenariat avec les interprofessions des viandes blanches (CRIAUI et ARIPORC) et l'ARDEAR. 27 agriculteurs de la région ont pu bénéficier d'une entrée sur la MAEC qui leur apporte une aide de 735 euros par hectare et par an pendant 5 ans en contrepartie d'engagements permettant l'amélioration du bien-être de leurs animaux.
- Faire évoluer le CAP Transition.

Bio Centre participe également aux réflexions inter-régionales organisées par la FNAB. Cette année, il a été question de la révision **mi-parcours de la PAC 2023-2027 et de la prochaine PAC 2028-2032**. Certains critères du label FNAB pourraient faciliter les réflexions engagées au niveau européen, notamment sur la question des sols.

Dans toutes ces instances, la présence de référent-e-s professionnel-le-s est requise pour valider des propositions réalistes, réalisables et représentatives.

Un accompagnement formalisé par une habilitation DJA/DNA (pilote AFOCQ), permet de sécuriser techniquement les projets d'installation en pré et post-installation. En 2024, 11 porteuses et porteurs de projet ont ainsi bénéficiés d'apports techniques bio. Des prestations techniques, hors DJA/DNA, sont également proposées notamment via la CIAP.

- Auprès de futurs cédants. Bio Centre est partenaire du projet Bio Centre porté par Inpact Centre. Plusieurs actions ont été menées dans ce cadre, par exemple, 20 salariés du Réseau Bio Centre-Val de Loire ont bénéficiés d'une formation sur le sujet de la transmissibilité. Aussi, des contacts ont été établis avec plusieurs acteurs de l'orientation professionnelle permettant la visite de fermes par des groupes de jeunes et la sensibilisation des professionnels de l'orientation sur la thématique du projet.
- En participant aux différentes instances (CRIT, commission FNAB...). En 2024, le CRIT ne s'est pas réuni mais les projets d'installation DJA ont été présentés via le comité FEADER. La réforme France Service Agricole et le projet de Loi d'Orientation Agricole, ont nécessité une réflexion collective inter-régionale coordonnée par la FNAB, en complément des sujets habituellement partagés en commission nationale.



Accompagnement des collectivités | L'eau, un enjeu crucial en région

La gestion qualitative et quantitative de l'eau sont des sujets cruciaux dans notre région. Seules 18% des masses d'eau du territoire sont en bon état écologique et 40% des nappes souterraines sont polluées. Les structures publiques impactées sont nombreuses : les collectivités en tant que gestionnaires de l'eau potable ou compétentes pour la GEMAPI, les syndicats de bassins versant.

Bio Centre a accompagné plus particulièrement deux collectivités en 2024 : Bourges + en tant que gestionnaire d'eau potable et porteuse du Contrat Territorial (CT) sur l'Aire d'Alimentation de Captage du Porche et le Pays des Châteaux en tant que porteur du Projet Alimentaire Territorial.

Le CT de Bourges + a été signé en 2022 avec des actions en faveur du changement de pratiques des agriculteurs de la zone pour limiter les pollutions diffuses agricoles dues aux pesticides et aux nitrates. Les captages sont proches de la surface et directement impactés par les infiltrations des eaux pluviales sur les parcelles de la zone ainsi que par le ruissellement qui arrive dans l'Auron.

La collectivité a mandaté Bio Centre pour une étude Sensibio afin d'identifier les leviers et les freins aux changements de pratiques des agriculteurs. 15 agriculteurs "conventionnels" ont été interrogés afin d'identifier les profils majoritaires présents en définissant des actions possibles.



Les entretiens ont permis d'identifier la méconnaissance des agriculteurs sur l'impact de leurs pratiques sur la ressource en eau potable. Il est apparu nécessaire de proposer un travail/atelier pour les sensibiliser à la rapidité de transfert des molécules polluantes des parcelles jusqu'au captage. Cet atelier a été réalisé le 20 septembre 2024 et pourra être renouvelé dans quelques mois pour toucher des agriculteurs absents lors de ce premier regroupement.

Par ailleurs, le profil prudent oriente le plan d'action vers le développement de filières. En effet, les producteurs présents travaillent presque tous en filière longue et sont contraints aux opérateurs aval sur un marché international, à des prix très fluctuants... Il s'agit donc de réfléchir à des filières locales de la production à la consommation : RHD, chanvre et autres.

Enfin, les agriculteurs ont fait valoir le besoin de sécurisation de leur CA, de revenus corrects car les changements de pratiques (baisse de l'utilisation des nitrates et des phytos), impliquent des rendements moindres. Bourges + doit donc envisager l'ensemble des solutions proposées avec l'aspect rentabilité via une compensation économique. Les Paiements pour Services Environnementaux sont une option intéressante à explorer.

Bio Centre et le GABB 18 accompagnent également l'agglomération sur ses réflexions de stratégie foncière et Paiements pour Services Environnementaux. Ils participent aux différentes réunions (COPIL, groupes de travail) et accompagnent la collectivité dans ses hypothèses de travail.

Zoom sur les régions maraîchères | L'exemple de la ville de Fondettes

Le syndicat Mixte de Restauration de Fondettes a continué son projet initié en 2023 et en lançant le recrutement d'un responsable de production. Il est arrivé début juillet 2024, avec pour mission l'installation de la ferme maraîchère selon les préconisations faites par Bio Centre : matériel, investissements, planification des premiers travaux... Un accompagnement en binôme entre le conseiller technique, Edouard Meignen, et un maraîcher du réseau installé depuis plusieurs années sur Saint Pierre des Corps, permet un suivi technique précis de ce projet.

Quelques chiffres :

- Nombre de repas : 295 000 / an
- ETP cuisine : 6 ETP
- ETP production maraîchère : 1,5 ETP
- Surface de production : 0,5 ha
- Volume légumes produits : 17T
- Production légumes attendue : choux, carottes, navets, courgettes, courges, melon...

La ville de Tours a mandaté InPact 37, Terre de Liens et Bio Centre dans le cadre d'une assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration d'une stratégie foncière. L'objectif est la sécurisa-

tion de l'approvisionnement de la future cuisine en légumes bio et locaux, répondre aux ambitions de la politique alimentaire de la ville, en termes d'introduction de produits bio et locaux afin de décarbonation de l'alimentation.

Cette mission a permis d'accompagner la collectivité dans l'identification des meilleures solutions aux questions de statuts juridiques, d'adaptation des menus pour les 8 500 repas / jour, de dimensionnement de la future ferme...



Territoire Bio Engagé | Des lauréats de plus en plus nombreux en Région Centre-Val de Loire

Lexique

TBE : Territoire Bio Engagé
EBE : Établissement Bio Engagé

SAU : Surface Agricole Utile
RC : Restauration Collective

Quelques chiffres :

- **Nombre de jurys :**
2 en visioconférence & 2 consultations écrites.
- **Nombre de labellisé TBE - RC :**
Veuzain-sur-Loire.
- **Nombre de labellisé TBE - SAU :**
Cheverny.
- **Nombre de labellisé TBE - SAU & RC :**
Vineuil et Valloire-sur-Cisse.
- **& de nombreux labellisés Établissement Bio Engagé :**
3 lycées en Indre-et-Loire, 2 lycées dans le Loiret, dans le Loir-et-Cher et dans l'Eure-et-Loir. Ainsi qu'un Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD).
- **Pourcentage moyen des labellisés pour la RC en 2024 (Région Centre-Val de Loire) :**
26.9 %
- **Pourcentage moyen de tous les labellisés pour la RC (Région Centre-Val de Loire) :**
30 %

AB et changement climatique | Quelques chiffres

- 51 diagnostics des émissions de Gaz à Effet de Serre et du stockage de carbone ont été réalisés avec les fermes du réseau, dans le cadre du programme ARcab mené avec le GABOR.
- Bio Centre a donné 3 conférences pour présenter les premières références acquises à la chaire de l'AB à Bordeaux, aux salons Tech & Bio en région Centre-Val de Loire et à La Terre est Notre Métiers à Retiers (35).
- 4 fermes bio adhérentes ont été accompagnées dans leur engagement en MAEC carbone grâce à leurs pratiques qui permettent de diminuer leur bilan carbone (consigne de bouteilles, véhicule électrique et plantation de haies).
- L'ITAB a, en 2024, actualisé ses chiffres sur les externalités positives de l'Agriculture Biologique : -50 % d'émissions de GES / ha sur les fermes en production végétales en AB par rapport aux fermes conventionnelles (principalement en lien avec les pratiques de fertilisation).

Les références régionales complètes en grandes cultures, élevage de ruminants et maraîchage seront diffusées largement en 2025.

Préserver et développer la biodiversité

L'agriculture biologique est un mode de production qui présente des impacts moindres sur la biodiversité associée des parcelles agricoles. Par rapport à une conduite AC, les effets de l'AB sont bénéfiques à la diversité des espèces (+20%) et au nombre d'individus (+30%) présents dans les parcelles. Les effets sont prépondérants sur les plantes, et sont perceptibles pour une grande diversité de groupes taxonomiques et fonctionnels (Dallaporta et al. 2024).

Dallaporta B., Sautereau N., 2024, Résumé | Quantification des externalités de l'Agriculture Biologique : la biodiversité, dans la Collection "Externalités de l'Agriculture Biologique", ITAB, 2024, 10p Licence : CC BY-NC.

Trois nouveaux projets construits par Bio Centre en 2025 permettront d'accompagner les fermes adhérentes afin de favoriser encore plus la biodiversité et communiquer sur leurs bonnes pratiques.

- **Une bande fleurie permet-elle de favoriser des auxiliaires contre la bruche de la lentille ?** Cette expérimentation est lancée en partenariat avec 8 fermes du réseau, le GABEL, Hommes et Territoires et le CAP Filière Grandes Cultures. Rendez-vous en 2026 pour les résultats !

- Un partenariat avec les Adears et des experts agroforestiers pour accompagner les adhérents pour leur plantation de haies ou pour organiser l'entretien des arbres sur la ferme : **le programme AnimAF** porté par l'A2RC dans le cadre du PACTE en Faveur des Haies, lancé en septembre 2024 pour 2 ans.
 - 25 projets de plantations à accompagner
 - 7 accompagnements à la gestion
 - 6 animations de sensibilisation à l'arbre champêtre et sa gestion.

- **BIODivertissant, financé par l'OFB** : Le Réseau Bio Centre-Val de Loire a démarré en septembre 2024 un nouveau programme pour mieux communiquer sur le lien entre pratiques en AB et biodiversité. 12 fermes référentes seront accompagnées par les associations naturalistes locales partenaires du projet, pour mettre en avant une de leur pratique auprès des autres fermes ou du grand public et des scolaires. Les outils d'animation et fiches techniques créés seront diffusés à l'ensemble du réseau en 2026 !



AMI #BioReflexe

En 2024, le Réseau Bio Centre-Val de Loire a poursuivi son engagement en faveur de la promotion de produits biologiques. Cette campagne portée au niveau national par l'Agence Bio vise à renforcer la connaissance et l'accessibilité des produits bio auprès du grand public. Dans un contexte difficile pour les filières biologiques, notre action en Centre-Val de Loire a porté sur trois grands axes : expliquer ce qu'est le bio, illustrer ses bénéfices et démystifier les idées reçues sur l'agriculture biologique.

Pour atteindre ces objectifs, nous avons déployé un ensemble d'actions de communication et de sensibilisation sur la période de mai à novembre 2024 : achat d'espace presse et média, création et diffusion d'une mini web série, diffusion de supports de communication auprès des adhérents du réseau et KIT de communication à destination des établissements scolaires.

L'année 2024 a marqué une avancée significative pour l'équipe communication de Bio Centre. Les actions menées ont permis d'atteindre une audience plus large. Pour l'année à venir, nous ambitionnons de renforcer les actions locales et d'intensifier la communication autour des enjeux du bio.



Bio Tour | Une tournée de sensibilisation au coeur des territoires

Dans le cadre de la campagne #Bio Réflexe, l'Agence Bio a lancé le BIO TOUR ; un dispositif mobile permettant d'aller à la rencontre du grand public afin de promouvoir l'agriculture biologique de manière ludique et pédagogique. Cette initiative vient compléter les dispositifs médias engagés depuis 2022 en ajoutant une approche de proximité et d'interaction directe avec les consommateurs.

Dès le mois d'avril, le BIO TOUR a parcouru plusieurs villes pour informer le grand public des bienfaits de l'agriculture biologique. A travers des ateliers, des échanges et des dégustations, cette initiative vise à encourager une adoption du #Bio Réflexe au quotidien. En septembre, le BIO TOUR a fait étape à Orléans puis à Tours, poursuivant ainsi sa mission de proximité et de pédagogie en région Centre-Val de Loire.

A Orléans, le 27 septembre, cinq classes, du CE1 au CM2, ont été accueillies à bord du bus, place du Général de Gaulle. Les élèves ont participé à des animations pédagogiques visant à leur faire comprendre l'intérêt du bio. Lors d'un échange, un élève de CE1 de l'école Assomption-Saint-Marc-Saint-Aignan a répondu spontanément à la question "C'est quoi des légumes bio ?" par "Ce sont des légumes sans produits chimiques !", illustrant ainsi l'impact positif de cette sensibilisation. (Source : La République du Centre). Plusieurs passants en ont également profité pour échanger avec les opérateurs de l'amont comme de l'aval, déguster leurs produits et participer aux animations proposées.

Valorisation des produits bruts et locaux

En tant qu'ambassadrice de la campagne Cuisinons plus bio, Eloïse Monzies (chefe de restauration commerciale - restaurant La Vitrine à Vierzon) a animé une session culinaire sur le marché aux fleurs du boulevard Béranger, à Tours. Sublimant les produits bruts des opérateurs locaux, cet atelier a permis de mettre en avant la richesse des productions bio et d'encourager une alimentation plus responsable.

Un succès de fréquentation et des retours encourageants
Le Bio Tour a attiré plus de 1000 visiteurs avec 555 personnes à Orléans et 630 à Tours, témoignant d'un fort intérêt du public pour les animations proposées.

L'objectif pour la seconde édition du BIO TOUR est d'intensifier la sensibilisation auprès d'un public plus large, en valorisant les acteurs du bio et en proposant des animations adaptées à chaque territoire visité.

Merci à Gérald Celeste (Aux Légumes Celeste), Bruno Vincent (Le Champs des Saveur), Petra Gatouillat, Benjamin Trouslard (Le Potager d'Antant), Jean-Yves Allain (Maison Allaire), Elise Gremeret (Douce et Sauvages), Clément Aribaud et Mélise Willet (Bio Centre Loire), Les Comptoirs de la Bio, Grégory Terrasse et Sébastien Prost (Laiterie de Saint-Denis de l'Hôtel). Et, merci à Michel Revault (Les Gilleteries), Eloïse Monzies (La Vitrine), Guillaume Turquois (La Ferme du Joyeux Laboureur), Cyril Roussel (Boulangerie Bio Roussel), Elsa Defrenet (Ferme des 1000 plantes), Bruno Dechêne (Laiterie de Verneuil), Guillaume Brisard (La Branche à Fruits), Malvina Bouet et Véronique Jeanneau (La Ferme du Saugé) et Jean-François Roux (Biocoop, BioCité de Tours).



La vie associative et la coordination du Réseau Bio Centre-Val de Loire

Le Réseau Bio Centre-Val de Loire fédère 8 structures animées par près d'une centaine d'administrateurs.

Au 31 décembre 2024, le réseau emploie trente salariés répartis à travers les 6 départements. Conjointement, professionnels et salariés font vivre les instances et les projets du Réseau. Bio Centre est la structure tête de réseau, elle pilote le plan d'action et les principaux financements publics apportés par le Conseil Régional et la DRAAF. Le plan d'action est structuré en 4 axes (cf page 5). Bio Centre porte également l'activité de formation du Réseau.

L'interprofession regroupe différents acteurs et institutions dont l'activité s'inscrit dans l'agrobiologie et qui adhèrent volontairement à l'association. Ils sont répartis en 5 collèges : producteurs, préparateurs / transformateurs, distributeurs, consommateurs, institutionnels. Chaque collège désigne en son sein des représentants à l'Assemblée Générale (60 membres) et au Conseil d'administration (18 membres) qui, quant à lui, élit le Bureau (8 membres).

L'assemblée générale de 2024 s'est déroulée le 18 avril dans les locaux du lycée agricole Naturapolis à Châteauroux. La partie statutaire de l'Assemblée Générale, a permis aux salariés de l'équipe, de présenter les actions phares de l'année 2023 :

- L'accompagnement par Bio Centre de la création d'un atelier maraîchage Bio au sein du lycée Naturapolis.
- La restitution du Projet Européen pour l'Innovation « Systèmes bas intrants, résilients et économiquement soutenable ».
- Les rencontres entre producteurs et magasins spécialisés bio.
- L'action Sensi Bio dédiée à l'étude psychosociologique du potentiel d'un territoire vers l'AB.
- La présentation de l'expérimentation conduite avec deux collèges du Loiret sur l'augmentation de la part des produits bios au sein de leur cantines.
- La présentation de la stratégie de communication de Bio Centre.

Le conseil d'administration s'est réuni à quatre reprises en 2024, différents thématiques y ont été abordées et travaillées, notamment :

- le contexte syndical agricole bousculé du début de l'année,
- la gestion quantitative de l'eau,
- le suivi du budget de l'association,
- les actions des communications (campagne #BioReflexe et Bio Tour),
- la situation des filières bio en région avec un focus sur la filière lait,
- la représentation du Réseau Bio Centre-Val de Loire au sein des Cap Filières du Conseil Régional,
- le renouvellement du Bureau de Bio Centre et la mobilisation des administrateurs en ce sens,
- le cadre d'indemnisation des administrateurs investis dans la représentation et les défenses des intérêts du Réseau.

Quant au Bureau de Bio Centre, il s'est réuni à dix sept reprises au cours de l'année. Il réalise le suivi de la mise en œuvre des actions de l'association ainsi que celui des questions liées aux ressources humaines et aux moyens généraux.

Un renouvellement du Bureau a eu lieu à l'occasion du Conseil d'Administration du 12 novembre 2024, après le départ de Cécile Perret, Joël Prunier et d'Emmanuel Bourgy, la composition du Bureau est désormais la suivante :

- Bruno DECHENE, Président et représentant légal de l'association
- Bruno DECHENE, Vice-Président aval
- Philippe DOIREAU, Vice-Président amont
- Jean-François VINCENT, Trésorier
- Benjamin SOULARD, Vice-Trésorier
- Philippe JOUBERT, Secrétaire
- David PESCHARD, Vice-Secrétaire



1983 fermes engagées en bio en 2022
10 % des exploitations

61 engagements nouveaux
d'entreprises de l'aval
+6.7 % entre 2022 et 2023

111.120^{ha}
4.9 % des surfaces agricoles

90 engagements de nouveaux producteurs
4.8 % entre 2022 et 2023

714 adhérents du Réseau Bio Centre-Val de Loire

107
adhérents
GABB18

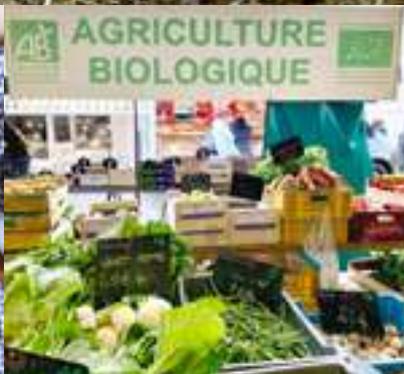
64
adhérents
GABEL (28)

64
adhérents
GDAB (36)

154
adhérents
BIOBERRY (18)

175
adhérents
GABBTO (37)

114
adhérents
GABOR (45)





Retrouvez toutes les informations du Réseau Bio Centre-Val de Loire sur notre site web : www.bio-centre.org

Et aussi via :

- LinkedIn
- Facebook
- Instagram
- YouTube